

PORTRAIT ÉNERGÉTIQUE

Transport et résidences : les plus grands énergivores

Après plus de deux ans de consultation et de travail de recherche, le Conseil régional en environnement (CRE) des Laurentides présente les habitudes de consommation énergétique dans la région, un outil majeur dédié aux décideurs et à la population.

NATHALIE VIGNEAULT

nathalie.vigneault@quebecormedia.com

Pour la toute première fois, la consommation d'énergie détaillée dans les Laurentides est mise en lumière dans le document *Portrait énergétique régional*. Des solutions sont aussi proposées avec le *Guide d'information sur les 3R de l'énergie*.

En substance, le CRE Laurentides dévoilait que le transport est responsable de l'émission de pas moins de 2,12 M tonnes de CO₂ équivalent annuellement. Sur ce point, la région des Laurentides se distingue avec le transport touristique.

« Nous sommes une des rares régions à vivre des congestions importantes sur l'autoroute 15 le week-end avec l'arrivée et le départ des villégiateurs », indique Isabelle St-Germain chargée de projet.

Autre point important, le secteur résidentiel est un consommateur important d'énergie comparativement à la moyenne québécoise. En effet, les résidences unifamiliales consomment généralement plus d'énergie que tout autre type de logement et il s'avère qu'elles sont en proportion de 66 % dans les Laurentides par rapport à 46 % au Québec.

Des solutions pour les décideurs

À l'approche des élections, les citoyens et les futurs élus ont donc deux outils indispensables pour cibler des priorités en matière de consommation d'énergie et de réduction de gaz à effet de serre. Le second document est le *Guide d'information sur les mesures de réduction, de récupération et de remplacement énergétiques*. En plus d'y décrire de nombreuses

formes d'énergie de remplacement (géothermie, panneaux solaires, éoliennes, etc.), des recommandations sont émises par les spécialistes du CRE Laurentides.

Parmi celles-ci, notons l'utilisation du solaire passif dans la construction des maisons, l'aménagement du territoire en faveur de l'intermodalité des transports, l'électrification des transports et la mise sur pied d'une usine de biométhanisation, n'en sont que quelques exemples.

« Avec ces études, nous voulons tenter de créer un mouvement autour de ces

idées et d'alimenter le débat sur les enjeux politiques », a souligné Michel Lalonde, président du CRE Laurentides. Les documents sont disponibles en ligne : <http://www.crelaurentides.org/index.php/documents/energie>.

L'organisme présentait aussi un mémoire à la Commission nationale sur les enjeux énergétiques qui était de passage à Saint-Jérôme le vendredi 20 septembre. Les différentes observations relatives dans cette étude ont été rapportées aux commissaires.



Anne Léger directrice, Michel Lalonde, président, et Isabelle St-Germain, chargée de projet du CRE Laurentides, présentent les deux précieux outils de 150 pages chacun.

PHOTO CDM CLAUDE CORMIER

PROGRAMME DE REMPLACEMENT DE FRIGO POUR LES MÉNAGES À FAIBLE REVENU

Réduisez votre consommation d'énergie en vous équipant d'un réfrigérateur neuf homologué ENERGY STAR® pour 75 \$ à 120 \$!

Vous pensez être admissible à ce programme ? Pour plus de renseignements, visitez le www.hydroquebec.com/residentiel/remplacement-frigo.

Composez le 1 877 222-0809 (sans frais) pour vous inscrire.

100% DES GENS D'AFFAIRES

VOYAGENT POUR ALLER PLUS LOIN

EN AFFAIRES.

AFFAIRES ILLIMITÉ CANADA

69 95\$ /MOIS*

6 GO DE DONNÉES

1 877 224-8474

videotron.com/affaires/mobile

SERVICE AFFAIRES

* Cette offre, d'une durée limitée, s'adresse aux clients abonnés à la Téléphonie Mobile de Vidéotron ou aux clients Affaires qui s'abonnent à la Téléphonie Mobile de Vidéotron. Frais d'appels interurbains à l'extérieur du Canada, d'itinérance ou autres frais applicables en sus. Les interurbains au Canada comprennent les appels interurbains du Canada vers le Canada. Les offres, les services et les tarifs sont modifiables sans préavis. Taxes applicables en sus. Le comportement et la tarification des services peuvent différer sur le réseau partenaire. Les services et les conditions sont modifiables sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. Frais uniques d'activation en sus.